



*Arbre de Judée devant l'école des Arcades*

## LE MOT DU MAIRE

---

Mesdames, Messieurs,

L'année 2024 va être une année mouvementée au sein de notre bourg. Les travaux d'aménagement de voirie qui se sont fait attendre pendant plusieurs années, sont bien commencés !

Sous la maîtrise d'œuvre d'Anjou Maine Coordination, les premiers repérages et coups de pelle ont débuté dans la rue Benjamin Guittonneau et vont se poursuivre en 2024 et 2025 jusqu'à la sortie du bourg, rue de la Mairie.

Un planning prévisionnel par tranche qui s'étalera jusqu'en 2025 va être établi et chaque foyer concerné par les travaux en sera destinataire. Nous essayerons de vous communiquer au maximum toutes les informations utiles et nécessaires afin que chacun puisse s'organiser au mieux lorsque les travaux seront devant leur porte.

Forcément, nous allons subir quelques contraintes comme le bruit, la gêne des engins de chantier qui empièteront les rues, les itinéraires de déviation qu'il faudra respecter, etc...

Je vous invite donc tous à faire preuve de civisme et de patience pendant cette longue période de travaux !

Cette période de l'année est aussi celle des orientations budgétaires, vous pourrez prendre acte du vote du budget dans les feuillets de ce bulletin.

Enfin, je remercie toutes nos associations qui prennent beaucoup de temps pour l'organisation de manifestations jusque-là inédites ! Un petit clin d'œil pour une nouvelle d'entre elles qui vient de voir le jour : l'Association Détente et Loisirs qui fait une entrée remarquable avec déjà 25 adhérents. Faites-vous connaître et n'hésitez pas à pousser les portes de cette nouvelle association qui vous accueillera chaleureusement.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter à tous un beau printemps !

**Mairie de Vaudelnay**  
**24, place des Deux Provinces**  
**49260 VAUDELNAY**  
**Tél 02 41 52 20 10**  
**Mail : [mairie@vaudelnay.fr](mailto:mairie@vaudelnay.fr)**

**Cordialement**  
**Fabrice BARDY**

**LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JANVIER A AVRIL 2024**

<b>Objet de la délibération</b>	<b>Séances du 16 janvier / 13 février / 12 mars et 9 avril 2024</b>
<b>Adhésion au contrat d'assurance groupe « risques statutaires »</b>	La commune a chargé le Centre de Gestion de souscrire pour son compte un contrat d'assurance groupe garantissant les risques financiers incombant à la collectivité en matière statutaire, à l'exception du congé de maladie ordinaire. Suivant le contrat groupe conclu par le Centre de Gestion et vu les couvertures et taux proposés, Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention avec le Centre de Gestion afin de faire adhérer la collectivité au contrat d'assurance groupe.
<b>Aménagement du bourg  Demandes de subventions pour 2024</b>	Dans la continuité de l'aménagement et de la sécurisation du bourg, notamment sur la tranche 2 des travaux, des demandes de subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat, au titre de la dotation d'équipements des Territoires ruraux (DETR), de la dotation de soutien à l'investissement communal (DSIL). Un dossier a également été déposé auprès du Département au titre des amendes de police.
<b>Avancement de grade par ancienneté</b>	Quatre agents de la collectivité remplissant les conditions d'ancienneté sont promouvables à un avancement de grade. Le conseil municipal émet un avis favorable aux propositions du Centre de gestion.
<b>Protection sociale complémentaire  Convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents</b>	<p>Afin de pouvoir bénéficier du dispositif de protection sociale complémentaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, il est donné mandat préalable au centre de gestion de Maine-et-Loire afin de mener la mise en concurrence. En effet, celui-ci est membre du groupement de commandes et est constitué des 5 centres de gestion de la Région des Pays de la Loire.</p> <p>Il a pour but l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau régional en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale. Le centre de gestion est donc mandaté pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance.</p>
<b>Restauration collective par liaison froide  Constitution d'un groupement de commandes entre la ville de Saumur et autres collectivités</b>	<p>Le marché de restauration collective actuellement en cours arrive à échéance au 31 août 2024. Afin d'organiser une procédure de consultation dont la ville de Saumur assurera le rôle de coordonnatrice du groupement, il est envisagé de grouper les prestations de restauration collective par liaison froide pour les collectivités adhérentes au projet.</p> <p>Les frais portés par cette dernière, pour la gestion de la procédure et les frais de gestion administrative et financière du marché, feront l'objet d'une répartition entre les membres du groupement au prorata du nombre de repas servis.</p>
<b>Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables sur le territoire de la commune de Vaudelnay</b>	<p>Monsieur le Maire rappelle le contexte lié à l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables, notamment la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables qui vise à accélérer le développement des énergies renouvelables de manière à lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité.</p> <p>L'article 15 de la loi a introduit dans le code de l'énergie un dispositif de planification territoriale à la main des communes. D'ici la fin de l'année 2023, elles sont invitées à identifier les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable.</p>

<p><b>Identification des zones  (ZAENR)</b></p>	<p>La zone d'accélération illustre la volonté de la commune d'orienter préférentiellement les projets vers des espaces qu'elle estime adaptés. Ces projets pourront bénéficier de mécanismes financiers incitatifs.</p> <p>En revanche, pour un projet, le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas la délivrance de son autorisation ou de son permis. Le projet doit dans tous les cas respecter les dispositions réglementaires applicables. Un avis favorable est proposé sur les zones suivantes :</p> <p>⇒ <b><u>SOLAIRE THERMIQUE (chaleur renouvelable)</u></b></p> <p>Place des Deux Provinces / <i>restaurant scolaire</i> 64 place des Deux Provinces / <i>foyer rural</i> 171 rue de la Mairie / <i>école</i></p> <p>⇒ <b><u>SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE SUR BÂTIMENTS COMMUNAUX</u></b></p> <p>Place des Deux Provinces / <i>bâtiments techniques</i> 234 rue de la Mairie / <i>commerce : multi-services</i> 171 rue de la Mairie / <i>école</i></p> <p>⇒ <b><u>SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL</u></b></p> <p>Section A sur des parcelles situées à Fierbois / les Epinetes / le Haut de Bournais - les Perrières / les Gripes et les Gallées.</p>
-------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## VOTE DU BUDGET



### **SECTION FONCTIONNEMENT**

Le budget fonctionnement 2023 avait été voté avec un excédent prévisionnel de 118 000 euros, il ressortira réellement à + 157 000 euros.

En effet, les charges de fonctionnement 2023 sont restées conformes au budget, malgré toutes les hausses subies en 2023 (énergie, actualisation des salaires et inflation en général).

Du coté des recettes, une vente de bois et des prévisions prudentes ont permis de faire ressortir un excédent supérieur de 40 000 euros par rapport aux prévisions.

Sur le fonctionnement, les perspectives sont plutôt pessimistes, car malgré un maintien en valeur des dotations de l'état et une volonté des élus de limiter la fiscalité, la hausse mécanique des charges vont à terme faire disparaître les capacités d'autofinancement des communes.

### **SECTION INVESTISSEMENT**

En 2023, les investissements ont été réduits aux remboursements d'emprunt et à quelques investissements de renouvellement. 2024 va enfin être l'année des réalisations.

Avec un budget de 1 973 000 euros d'investissement inscrit, le paysage va changer. Les travaux de sécurisation et d'embellissement du centre bourg sont commencés et devraient être quasiment terminés fin 2024 (enveloppe de 1 800 000 euros).

Le financement de ces travaux est bouclé par une participation respective, de la commune, de l'état (Subventions et TVA) et de l'emprunt à hauteur d'un tiers chacun.

Quelques investissements de renouvellement, d'adhésion au capital de la cuisine centrale et du remboursement de la dette viennent compléter ce budget 2024.

### **FISCALITE**

La commune a limité la hausse des taux de la part communale à 1%, ce qui représente en fait une hausse d'environ 0.43% sur l'avis d'imposition de chacun.

## Monsieur le Sous-Préfet de Saumur en visite à Vaudelnay

Le 14 mars 2024, la municipalité avait convié le nouveau sous-Préfet de Saumur, M. Christophe CAROL, pour lui faire part des projets en cours et à venir sur le territoire communal.

Une visite sur les lieux des travaux d'aménagement du bourg lui a permis de constater l'ampleur des travaux et du budget alloué pour cet investissement d'envergure pour notre commune.

Cette réunion a permis aux élus de présenter à M. le Sous-Préfet le projet photovoltaïque de Fierbois. « Vous prêchez un convaincu ! » leur a déclaré M. Carol, en les assurant de son soutien et de ses encouragements pour ce beau projet d'intérêt général dont l'enjeu dépasse bien évidemment les limites de notre commune.



*De gauche à droite : Mme LE MERCIER, M. PERCHER, M. le SOUS-PRÉFET et M. BARDY, Maire*

## Une fermeture de classe pour la prochaine rentrée scolaire...

Malgré l'intervention de la municipalité auprès de l'Inspecteur d'Académie, une suppression de poste est envisagée pour la prochaine rentrée scolaire à l'école des Arcades de Vaudelnay. Les prévisions qui comptabilisent 120 élèves ne permettraient pas le maintien du poste pour la 6<sup>ème</sup> classe. Les naissances trop peu nombreuses ainsi que l'arrivée insuffisante de nouvelles familles avec de jeunes enfants sont des explications en faveur d'une fermeture de classe.

Un maintien pourrait-il s'entrevoir ??? OUI, bien sûr, si vous décidez d'inscrire vos enfants à l'école de Vaudelnay. Nous vous invitons à prendre contact avec la mairie dès que possible pour que vous puissiez venir visiter l'école avec vos enfants. Vous pourrez prendre connaissance des différentes classes, d'un ensemble scolaire entretenu, des outils pédagogiques performants et des enseignants à l'écoute de vos enfants et des parents.

Des facilités de garde ont été mises en place avec un accueil périscolaire ouvert dès 7h00 du matin et le soir jusqu'à 18h30. L'équipe municipale se tient à votre entière disposition si vous souhaitez avoir des renseignements sur les modalités d'inscription de vos enfants à l'école ainsi que sur les différents services communaux en place (garderie / cantine / T.A.P.).

## LES CEREMONIES DU 8 MAI A VAUDELNAY et BROSSAY

En accord avec la section des anciens combattants de Vaudelnay-Brossay, **les municipalités de Vaudelnay et Brossay** organisent les cérémonies commémoratives du 8 mai sur les deux communes :

- ⇒ **BROSSAY** : rassemblement **à 10h00** au Monument Aux Morts avec dépôt de gerbe
- ⇒ **VAUDELNAY** : rassemblement **à 11h00** au Monument Aux Morts avec dépôt de gerbe. Un vin d'honneur servi au foyer rural de Vaudelnay clôturera ces deux cérémonies commémoratives.

**Toute la population est cordialement invitée à participer à ces commémorations.**



**Bleuet de France**



**ATTENTION, la collecte des déchets du mois de mai compte trois reports de collecte sur la journée du vendredi. Mettre votre poubelle la veille.**

	MAI	
	A	B
Vendredi 3	→	
Vendredi 10	→	
Jeudi 16		
Vendredi 24	→	
Jeudi 30		



## LES BIODECHETS EN 2024

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Si la priorité porte aujourd'hui sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, il n'en reste pas moins qu'une partie des biodéchets ne peut être évitée. A ce jour, on estime que dans la poubelle « **ordures ménagères** » les biodéchets représentent 30% du total, alors qu'ils pourraient être valorisés en compostage ou en méthanisation.

C'est pourquoi, la **Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire**, via **Kyrielle** son opérateur pour la gestion des déchets ménagers, travaille depuis plusieurs années sur des solutions de valorisation des biodéchets, notamment au travers de la vente de **composteurs individuels**, la mise en place de **composteurs partagés sur l'espace public\***, pour des entreprises ou des associations, mais aussi pour les solutions de gestion des déchets verts. Les élus sont d'ores et déjà mobilisés afin de proposer des solutions à tous les usagers du territoire.

\*Rendez-vous sur l'*appli Kyrielle* ou le *site Internet* pour découvrir les emplacements les plus proches de chez vous.

[www.saumur-aggloproprete.fr](http://www.saumur-aggloproprete.fr)



### TARIFS 2024 COMPOSTEURS



#### COMPOSTEURS EN BOIS

- 150L = 27 € TTC
- 300L = 30 € TTC
- 600L = 40 € TTC

Pour tout renseignement sur le compostage et les biodéchets vous pouvez contacter **Kyrielle** par téléphone au **02.41.50.44.67** ou par e-mail à l'adresse **accueil@agglopropre49.fr**.



## RAMASSAGE DE BOIS A VIEUX-MOULIN

Les crues de ces dernières semaines ramènent toutes sortes de déchets en bordure du Thouet, notamment des branchages et du bois. Ces déchets qui se déposent sur nos parcelles communales n'ont aucune utilité pour nous, collectivité.

C'est pourquoi, si vous êtes intéressés pour récupérer ce bois, nous vous autorisons à le ramasser pour votre consommation personnelle. Toutefois, merci de vous faire connaître en mairie afin que l'on soit avisé de votre venue sur nos terrains.

## LES REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR

### LES FEUX

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

**c'est interdit !**



Article L541-21-1, II du code de l'environnement depuis le 10/02/2020

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants\*** en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

En outre, **la toxicité** des substances émises peut **être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

\*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

L'**utilisation** et la **vente** d'équipements et d'incinérateurs de jardins est **interdite**.

### Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 750 euros** (art. R541-78, 14° du code de l'environnement).

de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Ne brûlez plus vos déchets verts,

**valorisez les !**

### Le compostage domestique



Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !

### Le broyage et le paillage



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce : **la tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

### La déchèterie



Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

**Plus de 360 déchèteries** couvrent la région Pays de la Loire.

Mise à jour 2021

### LES BRUITS

L'arrêté préfectoral définit les mesures à prendre pour éviter les bruits de voisinage.

- Les propriétaires d'animaux doivent prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité d'autrui.
- Les travaux bruyants de jardinage ou de bricolage peuvent être effectués :
  - **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,**
  - **Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et- le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

### FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE AU MOIS DE MAI 2024

En raison du Jeudi de l'Ascension, la mairie et l'agence postale seront fermées

→ **le vendredi 10 mai et le samedi 11 mai 2024**

La mairie a changé d'adresse mail. Dorénavant, merci d'utiliser cette nouvelle adresse :



⇒ [mairie@vaudelnay.fr](mailto:mairie@vaudelnay.fr)

## BIEN VIEILLIR CHEZ VOUS, ADAPTER VOTRE LOGEMENT

Le 28 mars 2024, les personnes de 70 ans et plus de la commune étaient conviées à une rencontre avec des professionnels de santé et différents interlocuteurs (Département de Maine-et-Loire, Agence Nationale de l'Habitat et Agglo de Saumur) pour s'informer des aides financières susceptibles d'être allouées et des dispositifs à mettre en place pour l'adaptation des logements en raison de la perte d'autonomie. Les participants ont apprécié les animations ludiques et les bons conseils qui ont été donnés sur les travaux et les dispositifs d'aides.

Merci aux personnes présentes.



### DON DE SANG



**EFSS**  
Etablissement Français du Sang

**FFDSB**  
Fédération Française des Donneurs de Sang

**DON DE SANG**  
Sur RDV : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

**MONTREUIL**  
**La Closerie**  
Route de Méron  
**Lundi 22 Avril 2024**  
de 16h à 19h30

Partagez votre pouvoir,  
Donnez votre sang.

**VOUS ÊTES EN BONNE SANTÉ ?** ✨  
**VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 70 ANS ?**  
**VOUS PESEZ AU MOINS 50KG ?** ✨

Alors, il y a de bonnes chances pour que vous puissiez faire un don de sang.

#### Pourquoi donner votre sang ?

Grâce aux donneurs de sang, nous permettons de soigner chaque année 1 million de patients. C'est par exemple, une femme qui a perdu beaucoup de sang en accouchant, un homme atteint d'un cancer sous traitement chimiothérapique, ou encore ceux et celles souffrant de maladies chroniques comme la drépanocytose... Toutes ces personnes ont besoin de vous.

#### Comment donner son sang ?

1. Avant de vous déplacer vérifiez si vous pouvez donner votre sang, faites le test\* en ligne sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) rubrique « Qui peut donner ? » ou sur l'appli **Don de sang**.
2. Avant votre don, pensez à bien manger et à vous hydrater.
3. Rendez-vous sur votre lieu de don muni(e) d'une pièce d'identité avec photo.

**De votre arrivée à votre départ, prévoyez 1 heure sur place.**

\*Ce test est à titre indicatif, il ne remplace pas l'entretien préalable au don.



**Prochaine collecte : vendredi 12 juillet 2024 à la Closerie de 16h à 19h30**

## Les restaurations ambulantes à VAUDELNAY



**FOOD TRUCK  
AMBULANT  
OU  
A DOMICILE**

### LES PLUCHES PATATES

**DANS VOTRE COMMUNE LE SOIR:**

**MARDI:** MARTIGNÉ-BRIAND / PARKING DU CHÂTEAU

**MERCREDI:** LOURESSE - ROCHEMENIER / PARKING DE L'ÉCOLE

**JEUDI:** VAUDELNAY / DEVANT LA SALLE DES FÊTES

**VENDREDI:** DOUÉ LA FONTAINE / PARKING DE LA CAP'S MALTÉE

**SAMEDI & DIMANCHE:**  
PRESTATION PARTICULIER OU ASSOCIATIF  
APE, VIDE GRENIER, ANNIVERSAIRE, RETOUR DE MARIAGE ...

 **06.71.36.71.20**

⇒ **TOUS LES JEUDIS SOIR**

devant le foyer rural  
de Vaudelnay

Le food truck « **LES PLUCHES  
PATATES** » vous attend

(Exceptionnellement absent  
le 26/04/2024)



**FOOD TRUCK**

## LA P'TITE ESCALE

**RETROUVEZ MOI !**

à partir de 11h00 le midi et à partir de 18h00 le soir

**MARDI SOIR** • ANTOIGNÉ, Place de la Mairie

**JEUDI SOIR** • BAGNEUX, Place de la Déportation

**VENDREDI SOIR** • MONTREUIL BELLAY, La Gloriette

**SAMEDI MIDI** • POUANCAY (86), Parking routiers

**SAMEDI SOIR** • VAUDELNAY, devant la maison Perrotte

**DIMANCHE SOIR** • BRION PRES DE THOUET

LA P'TITE ESCALE se déplace aussi chez vous pour tout événement privé ou personnel SUR DEVIS

Tacos  
Burger  
Extra

06 46 10 51 23

Retrouvez nos infos sur notre page facebook



LA P'TITE ESCALE est à votre  
disposition

⇒ **TOUS LES SAMEDIS SOIR**  
**à VAUDELNAY**

(Stationnement à côté  
de l'école)



**NOUVEAUTÉ**

ARGENTON-L'ÉGLISE  
Distributeur de pizzas  
Centre Bourg  
(Pâtisseries uniquement avec carte bancaire)

## blue pizza

Mieux retrouver le goût d'autrefois !

**Pizzas à emporter  
cuites au feu de bois**

A partir de 17h

3 tailles au choix  
11 pizzas achetées  
la 12<sup>ème</sup> GRATUITE

Évitez les attentes en commandant dès 17h au  
**06.78.65.14.95**

BLUE PIZZA est à votre disposition

⇒ **TOUS LES MARDIS SOIR**  
**à VAUDELNAY**

(Stationnement devant Maison  
Perrotte et Salon de coiffure)

Des animations multisports sont prévues au complexe sportif du PUY-NOTRE-DAME pour les enfants âgés de 8 à 17 ans par l'Union d'Anjou.

CONTACT : [eli.le-puy-vaudelnay@fscf49.org](mailto:eli.le-puy-vaudelnay@fscf49.org)  
⇒ 06 49 86 95 26 (avant les vacances)  
⇒ Cédric : 06 03 62 99 41 pendant les vacances

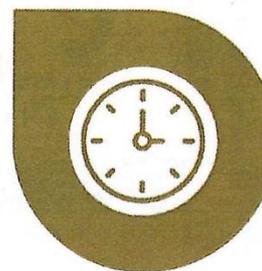
Au mois de juillet, ces activités de loisirs seront renouvelées du 8 au 12 juillet 2024 au Puy-Notre-Dame et du 15 au 19 juillet 2024 à Vaudelnay.

## INSCRIPTION EN LIGNE

[www.fscf49.org](http://www.fscf49.org)  
Animation jeunesse - Espaces Loisirs Itinérants - Les communes - Le Puy Notre Dame ou Vaudelnay  
Infos et tarifs disponibles

## JOURS & HORAIRES

Du lundi au vendredi (sauf 01/05)  
De 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
Arrivée possible dès 8 h 30  
Départ jusqu'à 18 h  
Pique-nique possible



## MAI



**Mardi 7 Mai 19h30**  
**Concert des Wackids**  
**à la Closerie**

Gratuit



**Mercredi 15 Mai 9h30**  
**Atelier Cuisine**  
**au Centre Social**

1€



**Mercredi 22 Mai 9h30**  
**Atelier "Animaux"**  
**à la Maison de l'Enfance**

1€



**Mercredi 29 Mai 9h30**  
**Eveil musical**  
**à la Maison de l'Enfance**

Gratuit

## JUIN



**Mercredi 5 Juin 10h**  
**Atelier langue des signes**  
**à la Maison de l'Enfance**

Gratuit



**Mercredi 12 Juin 9h30**  
**Sport au stade**

1€



**Mercredi 19 Juin 10h**  
**Eveil musical**  
**à la Maison de l'enfance**

1€



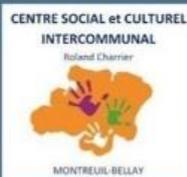
**Mercredi 26 Juin 9h30**  
**Atelier "landart"**  
**à la Maison de l'enfance**

1€



**Mercredi 3 juillet 9h30**  
**Goûter de fin d'année**  
**à la Maison de l'enfance**

1€

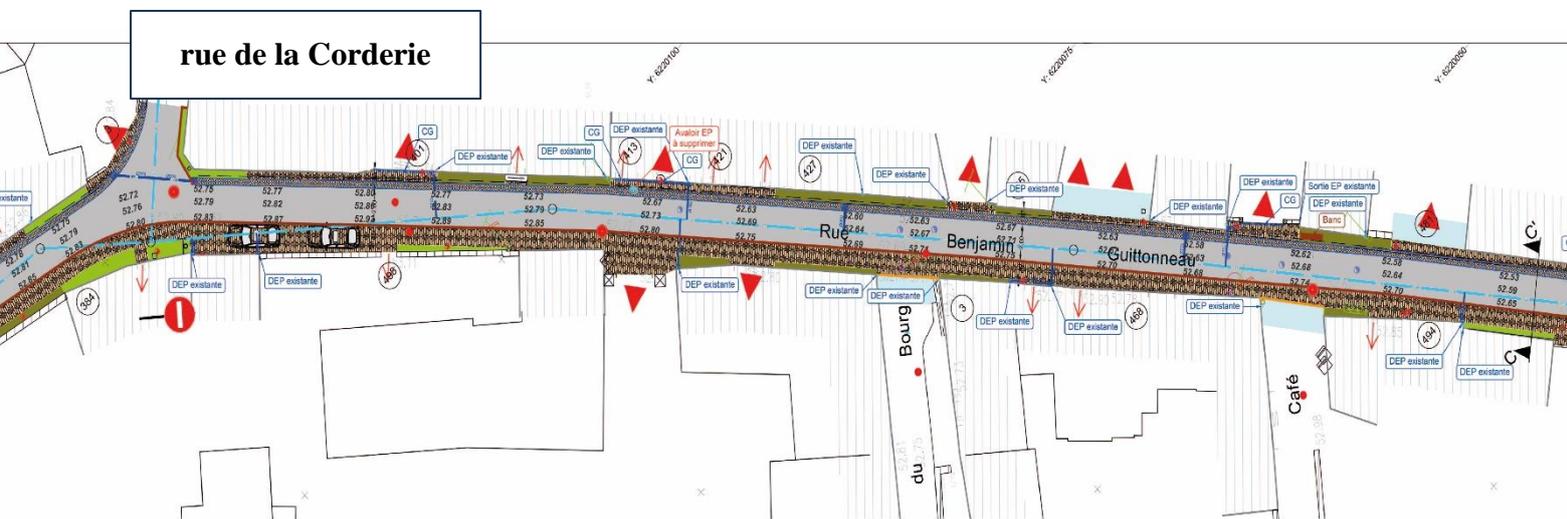


### Renseignements & Inscriptions

Centre Social et Culturel  
139 rue d'Anjou  
49260 Montreuil Bellay

02.41.52.38.99 [actionsfamilles@csc.rolandcharrier.fr](mailto:actionsfamilles@csc.rolandcharrier.fr)





## Les travaux d'aménagement de la rue Benjamin Guittonneau

Le 15 avril 2024 l'entreprise ATP de Brossay entame les travaux d'aménagement du bourg dans la rue Benjamin Guittonneau. Les principales étapes des travaux :

- ⇒ Avant travaux, un constat d'huissier est établi pour prévenir tout litige susceptible d'intervenir après réalisation des travaux de voirie.
- ⇒ Le traçage des réseaux existants pour repérage et la préparation technique pour la récupération des eaux pluviales sont établis au démarrage des travaux.
- ⇒ Côté maisons paires, l'entreprise va décaisser les trottoirs sur une profondeur de 30 cm.
- ⇒ Suivront le pavage et la mise en place des trottoirs et des caniveaux (sur 2 séquences).
- ⇒ La finition à l'enrobé sera la dernière étape.

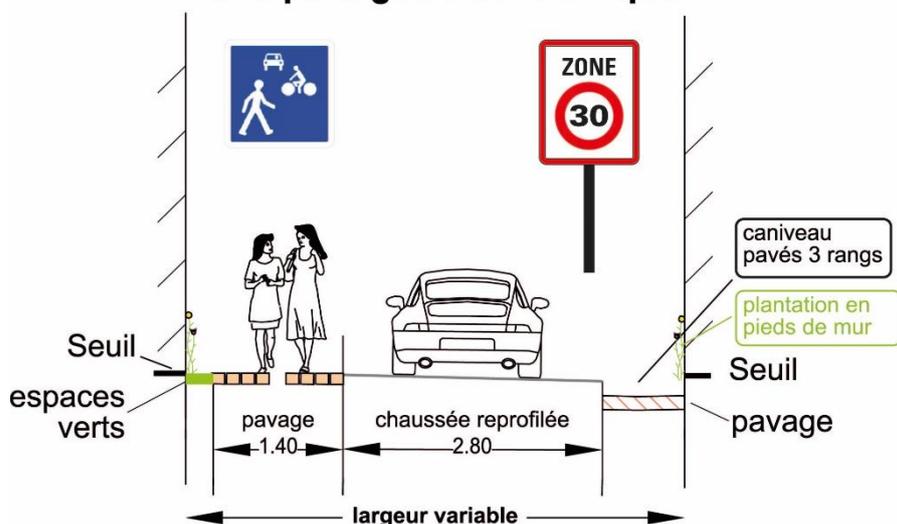
Pour assurer la sécurité de tous et pour le bon déroulement des travaux de voirie, **la rue sera fermée à la circulation pendant toute la durée des travaux.**

L'accès pour les riverains sera ouvert de 17h00 à 7h30. Lorsque le chantier se situera au niveau des habitations, l'accès en voiture à votre domicile sera compromis, donc, soyez vigilants et prévoyants !

**Cette période de travaux va perturber vos habitudes quotidiennes, mais nous comptons sur votre civisme pour que tout se déroule dans les meilleures conditions possibles.**

### UNE NOUVELLE ORGANISATION DE LA CIRCULATION !

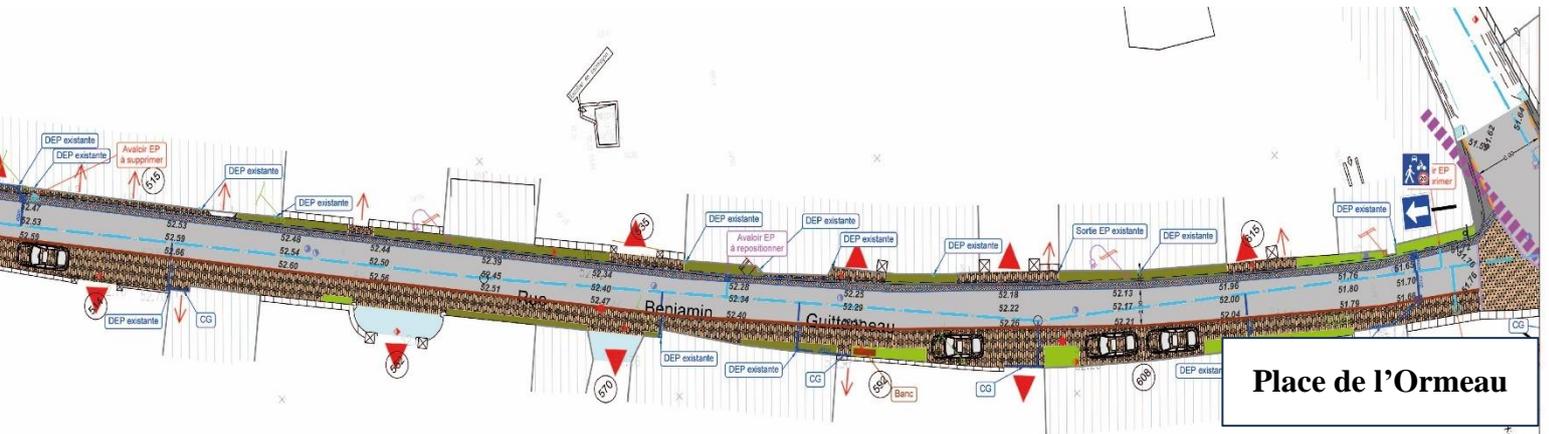
#### Coupe de principe zone partagée à sens unique



Comme présenté lors de la réunion publique du 1er juin 2023 et sur les plans consultables en mairie du 6 novembre au 30 novembre 2023, la mise en accessibilité obligatoire nécessite de modifier les règles de circulation de la traversée du bourg. Sur le tronçon concerné par les travaux en cours, la circulation se fera dans le sens Place de l'Ormeau / Rue de la Corderie.

Cette nouvelle réglementation permettra la mise en place de trottoirs pavés respectant la norme de 1,40 mètre minimum (côté des numéros pairs des habitations) ainsi que la rénovation des caniveaux et avaloirs des eaux pluviales de voirie.

La vitesse devra elle aussi être adaptée afin que les usagers puissent se déplacer en toute sécurité.



## Contrôle des branchements et mise aux normes avant travaux

Le raccordement est obligatoire pour les immeubles qui ont un accès au réseau d'assainissement public.

Un contrôle du raccordement et de l'état général de votre réseau intérieur est obligatoire depuis le 1er janvier 2023, lors de la vente de votre logement.

Au titre de sa compétence assainissement collectif, l'Agglomération est chargée de collecter les eaux usées qui émanent des habitations desservies par un réseau d'assainissement type "tout à l'égout" et d'en traiter ces effluents. Avant d'être rejetées en milieu naturel, ces eaux usées doivent respecter des exigences qualitatives définies par les services de l'Etat en fonction du milieu récepteur.

Suite aux travaux de séparation des réseaux entrepris par l'Agglo en 2019, les eaux pluviales ne doivent plus être rejetées dans le réseau d'eaux usées.

C'est pourquoi, dans le but de pérenniser les travaux de voirie, et aussi d'assurer le bon fonctionnement de notre station d'épuration, des contrôles de conformité des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sont en cours chez les particuliers riverains des travaux de la traversée du bourg.

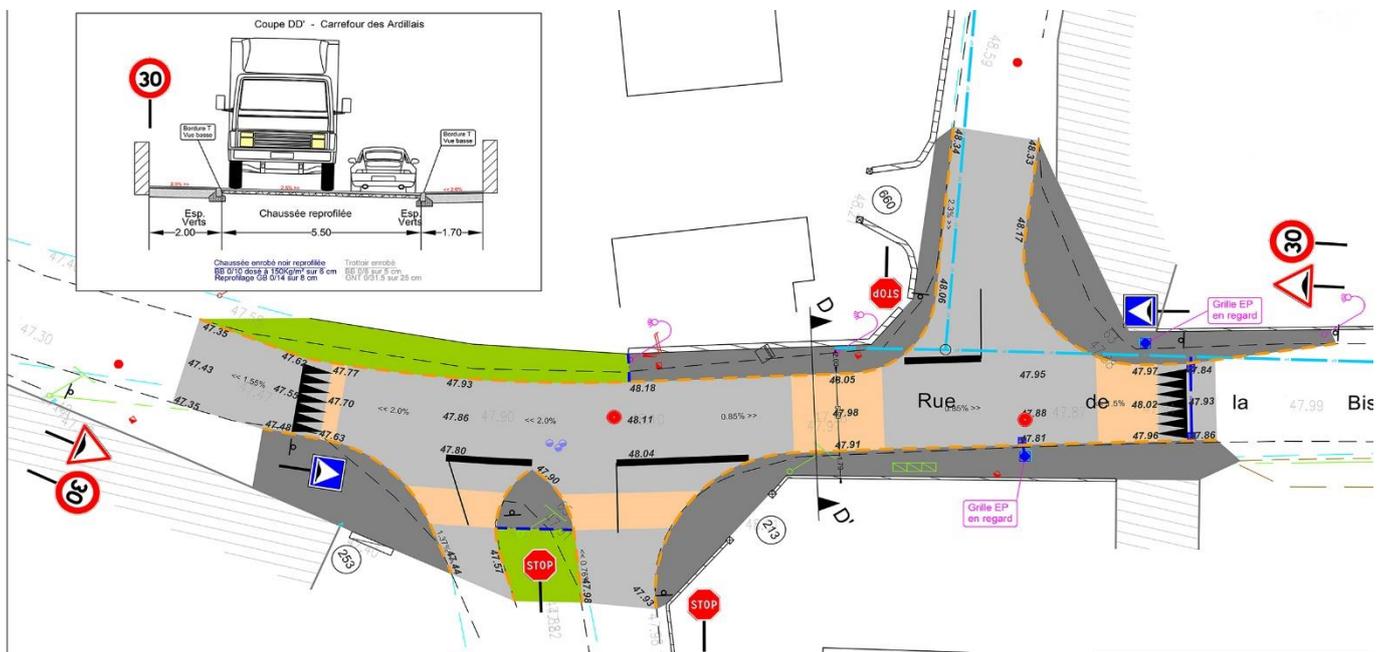
L'agglomération Saumur Val de Loire, à la demande de la mairie, a chargé son concessionnaire SAUR de réaliser ces contrôles. La visite est gratuite et permet d'informer les habitants si des travaux sont à réaliser.

Si des travaux sont nécessaires sur le domaine public, ils doivent être réalisés au plus tôt, en profitant de la présence des entreprises de TP sur le site. Quand les travaux seront achevés, l'équipe municipale sera amenée à voter un règlement de voirie qui interdira toute intervention sur la voirie neuve pendant un délai à définir (au minimum 5 ans).

Le plateau du carrefour entre la Rue de la Bismard et la rue des Ardillais est en cours d'achèvement.

Une des rampes a été déclarée non conforme par la municipalité ainsi que par les services du département.

Dans un délai très rapide, les travaux devraient être réalisés et validés afin de procéder aux marquages au sol et à l'implantation de la signalisation définitive.



# Echos d'école

## À la bibliothèque municipale de Vaudeinay :

### « L'arbre au fil des saisons » pour les MS/GS



Le mardi 26 mars, la Classe de **MS-GS**, enrichie des **MS** de l'autre classe de maternelle est allée à la bibliothèque de Vaudeinay, tout près de l'école. Ils ont pu écouter et apprécier des histoires d'arbres et découvrir tous les livres rangés dans les bacs !

### "Xavier Laurent Petit, un auteur ancré dans la réalité" pour les CM2

Le vendredi 23 février, la classe de CM 2 a été reçue par une bénévole et l'animatrice. Cette dernière leur a présenté l'auteur en question et ses œuvres. Elle leur a lu des extraits de ses ouvrages et ils ont tous bien apprécié.

**La bibliothèque, c'est aussi un service gratuit pour tous les élèves de l'école.**



## Des animations « kyrielle » (école zéro déchet)

Les élèves de **MS et GS** ont participé à l'animation « **Recyclons du papier** » le vendredi 15 mars. Après avoir cherché à quoi sert le papier, Pierre-Yves leur a raconté comment on le fabrique.



Puis, à leur tour, ils se sont mis à l'ouvrage : déchirer, mouiller et déchirer encore, mixer, colorer, plonger le tamis dans la bassine, laisser s'égoutter, poser la tranche du tamis sur le torchon et laisser tomber, tapoter le cadre du tamis et retirer délicatement. Puis, attendre le séchage !

Les **CE2**, quant à eux, se sont initiés au **compostage**. Lors de 3 séances en février et en mars, l'animateur, Pierre-Yves Muller, a fait découvrir le compostage aux élèves de CE2. Grâce aux « décomposeurs » comme les vers, les cloportes mais aussi les champignons et les bactéries invisibles, les biodéchets se transforment en compost qui viendra ensuite enrichir la terre du jardin. Les CE2 ont installé un composteur à l'école pour y décomposer les déchets alimentaires de l'école et en partie de la cantine. Un « bac à broyat » permet d'apporter de la matière sèche au compost. Cette découverte s'est terminée le mardi 26 mars par la visite de la plateforme de compostage de Cizay-la-Madeleine.





## Natation scolaire

Les **GS** et les **CE2** ont terminé leurs 10 séances de piscine le 21 février. Chacun a obtenu l'autocollant correspondant à son niveau pour compléter son carnet de natation scolaire. Lors de la dernière séance, ils ont pu profiter du toboggan, tout le monde s'est bien amusé !

C'est désormais au tour des **CP** et des **CE1**, le lundi après-midi. Ils ont commencé le 11 mars et termineront leurs 10 séances le 17 juin.

## Participation à la semaine des mathématiques

Tous les élèves, de la **MS** au **CM2** se sont creusé les méninges dans le cadre de la semaine des mathématiques. Des défis adaptés à chaque niveau leur ont été proposés les vendredis 15 et 22 mars ! Le thème de cette année était : l'important, c'est de participer !



## À la découverte de la langue allemande...

Le 30 janvier, les élèves de **CM 2** ont pu s'initier à la langue allemande avec Mme Anglaret, professeur d'allemand au collège Calypso qui est venue leur présenter cette langue. Il faut savoir que les élèves peuvent choisir l'apprentissage de cette langue dès la 6<sup>ème</sup> en même temps que l'anglais (c'est la « bi-langue allemand »).

## Permis internet

Tous les élèves de **CM2** ont bénéficié du programme national de prévention pour un usage d'internet vigilant, sûr et responsable. Ce permis a pour but d'accompagner les enfants à accéder au meilleur d'internet en toute sécurité et à apprendre les règles essentielles de prudence. Le diplôme a été remis aux enfants par le Major de gendarmerie Mr Legros lors de la cérémonie des vœux du maire le 18 janvier 2024.



## Inscriptions 2024-2025



**Les enfants nés en 2021 feront leur rentrée en septembre prochain !  
Merci de prendre contact avec l'école pour les inscriptions**

☎ : 02 41 52 20 36

✉ : ce.0490471w@aC-nantes.fr

Deux **matinées « passerelle »** sont programmées le **mardi 24 mai** et le **jeudi 20 juin** pour accueillir les futurs élèves de **TPS/PS** dans la classe de Mme Rétif, avec leurs parents de 10h15 à 11h00.



## L'AMICALE DES PARENTS D'ELEVES

Après le loto et la vente apéro, les membres de l'amicale laïque continuent leurs actions qui, nous le rappelons, permettent de financer de nombreux projets pour l'école dont le voyage scolaire.

### Retour en images

Le 23 mars nous avons inauguré une nouvelle animation pour les enfants de l'école, une chasse aux œufs. Une cinquantaine d'enfants ont participé en famille aux jeux et répondu aux énigmes. Ce moment convivial et gratuit a été un véritable plaisir pour les participants et les organisateurs. Chaque enfant est reparti avec un cornet confectionné par les élèves de la garderie, des bonbons et des œufs en chocolat !



Le programme d'animation continue, on ne lâche rien !

- Vente de plants pour vos jardins (légumes, fleurs et aromates) jusqu'au 17 avril. Les bons de commande ont été distribués dans les cartables et mis à disposition à la caserne et la mairie. La distribution se fera à l'école le mercredi 15 mai de 11h30 à 12h30 et de 18h à 19h.
- Fête de l'école le samedi 22 juin : spectacle des élèves suivi de jeux et nouvel espace restauration.
- 1<sup>ère</sup> Randonnée pédestre de l'association, 5 ou 10 km à Vaudelnay, le dimanche 30 juin 2024. Inscriptions prochainement. Retenez la date !

Participez sans avoir d'enfants à l'école des arcades c'est possible ! Demandez les bons de commandes par mail ou téléphone.

Vous pouvez déjà réserver la date du bal : samedi 23 novembre 2024.

### Fermeture de la 6e classe

Pour montrer notre mécontentement à la suite de l'annonce de la fermeture de la 6e classe à l'école, les parents membres de l'association ont lancé une pétition. Vous pouvez scanner le QR code ci-contre pour y participer. Nous enverrons un courrier mi-mai avec toutes les signatures au Directeur académique des services de l'Éducation nationale en espérant le faire changer d'avis pour une meilleure éducation de nos enfants.



Contactez-nous pour toutes questions ou pour nous rejoindre :

Kelly Fournier, présidente, au 06 72 10 10 28 - par mail : [apevaudelnay@gmail.com](mailto:apevaudelnay@gmail.com)

# LE COMITE DES FÊTES « VAL' EN FÊTE »

## Retour en images sur la soirée du 03/02/24

Merci à toutes et à tous pour votre participation, ce fut une soirée plus que réussie pour notre 1<sup>ère</sup> édition de la Valdénaysienne ! On compte sur vous pour l'année prochaine !



## **RETRANSMISSION...**

A l'occasion de l'Euro 2024 de Foot qui débutera en juin 2024, l'Association Val' En Fête retransmettra le 2<sup>ème</sup> match de l'équipe de France contre les Pays-Bas :

⇒ **le 21 juin 2024 à 21h00**

au foyer rural du Vaudelnay (Salle des fêtes). RDV sur place à partir de 19 h 30.

Restauration et buvette sur place, tombola sur résultat, entrée gratuite.

Venez nombreux !

Renseignements :

[valenfete49@gmail.com](mailto:valenfete49@gmail.com)



# La section DANSE

Nous vous attendons nombreux pour le GALA ANNUEL prévu le samedi 15 juin 2024 à Vaudelnay.

Pour tout renseignement sur notre association :

[usdansevaudelnay49@gmail.com](mailto:usdansevaudelnay49@gmail.com) ou compte facebook Usdanse Vaudelnay.



## LA SYMPHONIE DES FUSEAUX

Les saisons passent, le printemps est à notre porte, mais avec ces changements de temps imprévisibles, on ne sait plus où on en est ! Mais cela ne nous empêche pas de faire valser nos fuseaux dans la symphonie du rire.

Nous préparons l'exposition de juin à Chataillon (17), le thème, les 4 saisons.

Pour le salon de Moncoutant en novembre, les idées commencent à germer, l'atelier s'active !



## Les activités T.A.P. .... Initiation à la dentelle

L'association « La symphonie des fuseaux » intervient le jeudi après-midi avec les Cm2 pour leur faire découvrir cette nouvelle activité jusque-là inconnue pour eux. C'est l'apprentissage d'un nouveau vocabulaire autour de la dentelle et des fuseaux.

Les enfants ont aussi réalisé de belles activités sur le thème de Pâques et du printemps



## SPECTACLE « LA JOUTE VOCALE »

L'association « AU 139 », représentée par Cécile et tibo, organise :

**Jeudi 25 avril 2024** : un spectacle d'improvisation « la Joute Vocale » animé par la compagnie Sing Song avec deux équipes de quatre chanteurs, arbitrées par François GUÉDON, est organisé au foyer rural de Vaudelnay.

Réservation auprès de Cécile et Tibo  
au 06-70-02-79-02 ! - entrée 10.00 euros -  
Horaire : 19h30



**Le samedi 15 juin 2024**, la fête de la musique qui a connu un franc succès l'année dernière repart pour une 2<sup>ème</sup> édition « au 139 » rue du Château à Oiré. Venez nombreux pour vous divertir !



--- Notre assemblée générale a eu lieu le 18 janvier dernier. Le bilan 2023 fait état d'une légère baisse de trésorerie, due à peu de recette et ne palliant pas aux dépenses en matière d'actions sociales et prestations d'aides complémentaires au bénéfice de certains adhérents en difficultés sanitaires.

--- Au cours de l'AG, les membres du bureau restent les mêmes à savoir :

**Commune de BROSSAY :** Président et secrétaire de la section : M. BUREAU Pascal,  
Trésorier = M. JOLY Maurice

**Commune du VAUDELNAY :** M. MARRECAU André et Mme FOUILLET Monique  
(représentante des Veuves)

**Autres communes :** M. BARON Joseph et FREULON Jean-Paul

--- En 2023, notre section déplore le décès de deux adhérents, M. BOUTIN Jean, de Saint-Macaire du Bois (Ancien Combattant) et, Mme VIGNERON (veuve d'Ancien Combattant). Actuellement notre section compte 19 Adhérents (tout confondu).

--- La cérémonie du 08 mai se profile à l'horizon. Elle se déroulera dans les mêmes conditions, seul l'horaire reste à définir.

Pour les deux communes, l'an dernier, l'intervention et la prestation des enfants des écoles à cette cérémonie ont été particulièrement appréciées par les Anciens Combattants, les Veuves, les Membres et leurs familles, bravo aux enfants.

--- Les membres de la section ACPG-CATM espèrent que vous avez tous passé de bonnes fêtes de Pâques.



La saison 2023/2024 se rapproche de son terme. La météo a été particulièrement capricieuse cet hiver avec beaucoup de pluie, rendant la pratique du foot parfois impossible ou dans des conditions moins appréciables. Les beaux jours du printemps sont donc les bienvenus !

### NIVEAU SPORTIF

Pour l'école de foot, Clément Martin et son équipe d'éducateurs se félicitent de la présence assidue aux entraînements des plus jeunes (U6 à U13). C'est positif puisque c'est une régularité depuis de nombreuses saisons maintenant quand bien même les enfants ont changé.

Les U7 et U9 s'amuse lors des plateaux des samedis. La bonne ambiance règne entre les enfants et les parents.

Les U11 et U13 défendent fièrement les couleurs du club depuis septembre. Une mention particulière pour les équipes féminines, une en U11 et une en U13 depuis cette saison.

Les adolescents (U15 et U17) réalisent aussi de belles performances footballistiques en niveau départemental, avec de fortes cohésions de groupes.

Notons que le travail réalisé pour la section jeune depuis la création du club porte ses fruits. L'école de foot est à nouveau labélisée par le district du Maine-et-Loire. La remise officielle du label a eu lieu au stade de Vaudelnay, le vendredi 12 avril en début de soirée. Joueurs et parents étaient conviés, ainsi que les municipalités et les partenaires.



**LABEL JEUNES FFF**  
CRÉDIT AGRICOLE

Plusieurs de nos jeunes licenciés ont récemment fait des détections départementales.

Nous sommes en attente des résultats pour Flavie, Chloé, Lison, Matéo et Tom que nous félicitons !



Le groupe senior a vu l'arrêt précipité de son entraîneur : Richard Mourette ayant décidé de quitter ses fonctions dès le mois de février.

Le club s'est réorganisé en interne avec ses forces vives ; symbole de la capacité de rebondissement et de ressources au sein de l'Entente. Le futur entraîneur est déjà connu pour la saison 2024/2025. Il s'agit de Rodolphe Dubilleau, principalement connu dans le paysage thouarsais. Il viendra dès juillet apporter son expérience dans le Maine-et-Loire.

L'équipe fanion, bien soudée, bataille en vue de son objectif de maintien en D2. Deuxième division qu'elle découvre depuis cette saison. La fin de championnat sera serrée mais palpitante ! Les séniors B, de retour en quatrième division, font une saison honorable et vont rapidement assurer le maintien. Les résultats sont moins euphoriques pour l'équipe C qui se défend pourtant vaillamment.

Les loisirs de l'ESPV ont un groupe étendu et rajeuni. Seul bémol pour cette équipe : elle manque assez fréquemment d'adversaire pour faire les matchs. Les entraînements et les repas de convivialité prennent le relais.

### **NIVEAU FESTIF**

Pour la première fois le tournoi des jeunes Marcel DEROUINEAU fût mixte. De 10 à 13 ans, garçon comme fille se sont dépensés et amusés. C'est une belle édition pour ce tournoi avec environ 350 jeunes présents ce 30 mars dernier.

D'autres animations sont à venir pour la fin de saison : concours de pétanque (24 mai), demi-finales départementale senior en coupe des réserves (dimanche 2 juin), assemblée générale (juin) et le repas de l'ESPV (juin).

Pour la prochaine rentrée, les signatures des licences seront bientôt programmées. Restez connectés sur nos réseaux sociaux pour être informés :

Site internet [www.foot-espv.fr](http://www.foot-espv.fr) ; Facebook [@espv.foot49](https://www.facebook.com/espv.foot49) ou Instagram [espv\\_football](https://www.instagram.com/espv_football)

Au besoin, e- mail : [espv.football@orange.fr](mailto:espv.football@orange.fr)

## L'ASSOCIATION DE LA CHASSE

Le 4 mars 2024, lors de l'assemblée générale, l'association de chasse a réélu son bureau composé de :

Monsieur CALOU Franck : président

Monsieur CALOU Laurent : vice-président

Monsieur WATHIER Mickael : trésorier

Monsieur CHATELIER Patrick : secrétaire

Aussi, 4 nouveaux membres rejoignent l'association pour enrichir l'équipe déjà existante avec la venue de **M. TESSIER Guillaume, M. PELLUCHON Sylvain, M. CALOU Gaël et M. JALTEAU Baptiste.**

Les membres déjà en place sont représentés par **M. CLAIRGEAU Martial, M. MICHELET Mickael, M. CALOU Didier, M. JOLY Jean Louis et M. GAUCHET Léo.**



Le 17 mars 2024, une chasse à courre a été organisée sur notre commune par nos jeunes chasseurs.

Nous sommes très fiers qu'ils dynamisent à travers d'événements comme celui-ci les traditions.

Nous remercions Monsieur DE LA BOUILLERIE et son équipage d'être venu.

Et, nous remercions également nos sonneurs pour nous avoir offert un moment chaleureux de trompes.

**Nous rappelons à nos adhérents et/ou aux nouvelles personnes voulant chasser sur la commune, qu'ils doivent se faire connaître à l'association avant le 1er juillet.**



# ASSOCIATION « DÉTENTE ET LOISIRS A VAUDELNAY

L'Association « Détente et Loisirs » à Vaudelnay vient de se créer. A sa date de création, le 15 janvier 2024, nous comptons 17 membres, et, depuis le 15 mars 2024, ce sont déjà 25 adhérents dont 4 jeunes qui sont inscrits. Il s'agit d'une association intergénérationnelle qui a pour but de créer du lien.

Elle permet à toutes et à tous de passer un bon moment en jouant aux cartes, aux jeux de société, tir à l'arc, etc... et lors du goûter, nous fêtons les anniversaires en toute convivialité.

Les activités proposées ont lieu en intérieur et en extérieur : jeux de cartes, jeux de société, tir à l'arc, fléchettes, marche, randonnée, jeux de pétanque, jeux de palets, visites touristiques, sorties gastronomiques, pique-nique, mini-golf.....

**Nous nous retrouvons tous les mardis  
après-midi de 14h30 à 18h30  
au foyer rurale de Vaudelnay**

Une cotisation de 30 euros par personne a permis le démarrage de l'association et le bureau se compose des membres suivants :

Présidente : Mme Francine BARDY  
Vice-présidente : Mme Sandrine WINDELS  
Secrétaire : Mme Sylvie CALOU  
Vice-secrétaire : M. Jean-Michel BARDY  
Trésorière : Mme Lydie MÉNARD  
Vice-trésorière : Mme Annick BODIN

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Francine BARDY : 06.89.89.19.83  
Sylvie CALOU : 06.62.46.84.84  
Lydie MÉNARD : 06.78.75.60.27

Pendant les vacances de Pâques, il est prévu jeux de boules, de palets avec les jeunes sur le city-stade.



Plusieurs sorties sont déjà prévues :

⇒ Pique-nique à la Balastière pour profiter du mini-golf, tour de l'étang, ...etc.

⇒ le 17 juin 2024 : visite de Terra Botanica